



## Cercles de réconciliation - Thème de rassemblement

---

### Après les Cercles : promouvoir la solidarité et la réconciliation

Auteures : Mary Kate Dennis, Heather McRae et Maya Simpson

#### *Animateur/animateur :*

Certains Canadiens et Canadiennes non autochtones ont de la difficulté à accepter les faits et les expériences qui ont été dévoilés par la Commission de la vérité et de la réconciliation du Canada (CVR). Les peuples autochtones ont subi de nombreuses formes de colonisation et ont été soumis à des politiques d'assimilation que l'on a caractérisées de génocide culturel, dont l'élément central a été la création et le fonctionnement des pensionnats autochtones (CVR, 2015). Heureusement, il y a des Canadiens qui veulent rendre hommage aux expériences des survivants autochtones des pensionnats et qui sont engagés à établir de nouvelles relations avec les peuples autochtones basées sur le respect et la réciprocité. Dans le cercle d'aujourd'hui, nous examinerons les façons dont les personnes non autochtones peuvent commencer à comprendre les rôles et les responsabilités uniques qui leur incombent pour favoriser le long cheminement vers la réconciliation.

#### *Animateur/animateur :*

#### **D<sup>r</sup> Peter Henderson Bryce : un exemple illustratif**

Il est fréquent d'entendre la déclaration suivante lorsqu'il est question des pensionnats autochtones : « Ils ne savaient pas à l'époque ce que nous savons aujourd'hui. Ils ne se rendaient pas compte que quelque chose n'allait pas. » (*CBC Radio*, 2017). Mais cette affirmation est contestée par M<sup>me</sup> Cindy Blackstock, membre de la Première Nation Gitksan et directrice administrative de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada. Elle cite le cas du D<sup>r</sup> Peter Henderson Bryce, un médecin qui a contribué à documenter le taux de mortalité des enfants dans les pensionnats autochtones du Canada.

En 1904, le D<sup>r</sup> Bryce, médecin hygiéniste en chef du ministère des Affaires indiennes et du ministère de l'Immigration, est chargé d'établir un rapport sur l'état de santé des enfants dans les pensionnats autochtones dans l'Ouest canadien et les Territoires du Nord-Ouest. Dans son rapport publié en 1907, il dévoile les conditions inhumaines et insalubres dans les pensionnats : [TRADUCTION] « Il suffit de savoir que [...] sur un total de 1 537 élèves inscrits, près de 25 % sont décédés » et « dans une école, une déclaration absolument exacte indique que 69 % des élèves sont décédés, et partout, on en attribue invariablement la cause à la tuberculose ». Il poursuit : « Nous avons créé une situation

tellement dangereuse pour la santé [...] que j'ai souvent été étonné que les résultats ne soient pas bien pires ».

Son rapport a été divulgué et publié à la une du journal connu aujourd'hui sous le nom d'*Ottawa Citizen*, et porté à la connaissance de tous. Malgré son bilan accablant, aucune de ses recommandations n'a été mise en œuvre dans l'immédiat.

Comme l'affirme avec passion Cindy Blackstock, le rapport du D<sup>r</sup> Bryce [TRADUCTION] « déboulonne le mythe voulant qu'à l'époque les gens ne savaient rien. Nous devons saluer les personnes comme le D<sup>r</sup> Bryce qui se sont élevées contre la situation pour sauver des enfants à un moment critique » (*CBC Radio*, 2017). Concernant le legs du D<sup>r</sup> Bryce, la First Nations Caring Society affirme ce qui suit : [TRADUCTION] l'histoire du D<sup>r</sup> Peter Henderson Bryce fait partie intégrante de la nôtre et il nous démontre l'importance de défendre ce qui est juste, même quand c'est difficile » (Wattam, 2016, p. 1).

### ***Participant(e) 1 :***

#### **Création d'une alliance : une définition**

La réconciliation doit être fondée sur les voix, les expériences et les aspirations des Premières Nations, des Métis et des Inuits du Canada. Depuis la publication du rapport final de la CVR, de nombreux peuples autochtones et leurs alliés ont commencé à parler de *reconciliAction* (Ubokudom, 2017). La manifestation de la vérité, l'empathie et l'écoute jouent un rôle clé dans la réconciliation, mais sans action, elle perdra de son sens pour devenir un autre geste symbolique pour remédier à une injustice systémique.

PeerNet BC affirme qu'une alliance [TRADUCTION] « commence lorsqu'une personne privilégiée souhaite encourager une personne ou un groupe marginalisé ». Une alliance exige un engagement à désapprendre, à étudier le privilège, le pouvoir et l'oppression et à poursuivre un « processus qui s'étend sur toute une vie et qui consiste à établir des relations fondées sur la confiance, la cohérence et la responsabilité à l'égard des personnes ou des groupes marginalisés ».

S'allier n'est pas chose facile. Allier est un verbe qui appelle à l'action. L'alliance n'est pas une identité ni une performance. C'est une pratique. L'alliance exige un engagement permanent de travailler en solidarité avec les Autochtones. Les alliés ne se définissent pas eux-mêmes, mais ils sont reconnus et affirmés comme tels par les Autochtones. Pour faire preuve de solidarité, les non-Autochtones doivent rendre des comptes et être réceptifs aux voix, aux besoins et aux points de vue politiques des peuples autochtones (Walia, 2012). Les alliés doivent reconnaître leur participation au colonialisme et les

bénéfices qu'ils en ont tirés tout en œuvrant pour soutenir l'autodétermination des peuples autochtones.

### ***Participant 2 :***

#### **Responsabilités à exercer pour se poser en allié :**

- Reconnaître expressément ses privilèges (race, classe économique, sexualité, genre, capacités, religion, etc.) et en discuter ouvertement. Voici quelques exemples de **privilège blanc** :
  - Je suis pas mal certain que si je demande de parler à la « personne responsable », ce sera une personne de race blanche.
  - Si je dois déménager, je suis pas mal certain de trouver un logement à louer ou à acheter selon mes moyens dans un quartier où je veux vivre.
  - Je peux aller faire des courses seul la plupart du temps sans craindre d'être suivi ou harcelé.
  - Je peux obtenir de bons résultats dans une situation difficile sans que l'on dise que je fais honneur à ma race.
  - Je peux critiquer le gouvernement et exprimer ma crainte de ses politiques et de sa conduite sans être perçu comme un étranger d'une autre culture.
  - Si un agent de police me contraint de m'arrêter, je peux être certain que je n'ai pas été choisi à cause de ma race.
- Écouter plus et parler moins.
- Travailler avec intégrité et privilégier la communication directe.
- Faire ses propres recherches. Ne pas s'attendre à ce que les Autochtones fassent son éducation.
- Renforcer sa capacité à accepter les critiques.
- Accepter les émotions que peut susciter une alliance (inconfort, culpabilité, honte, etc.).
- Reconnaître que les besoins des alliés non autochtones sont d'une importance secondaire à ceux des Autochtones avec qui ils souhaitent travailler.
- Ne pas s'attendre à des honneurs ou à une reconnaissance spéciale (PeerNetBC).

### ***Participant(e) 3 :***

#### **Embûches et responsabilités d'un allié**

Il y a deux embûches à éviter : **prendre l'initiative** et **s'identifier soi-même comme allié**.

D'un point de vue anti-oppression, des personnes non autochtones ne peuvent pas diriger un mouvement de soutien concret en faveur des luttes autochtones (Walia, 2012). Les

Cercles de réconciliation sont un exemple de l'application de ce principe. Ils sont basés sur un partenariat égal à part entière entre Autochtones et non-Autochtones. Notre comité consultatif, nos cercles, nos équipes d'animation et notre personnel sont tous composés d'un nombre égal d'Autochtones et de non-Autochtones. C'est un partenariat dans la pratique. En accord avec la CVR, nous entretenons des relations de respect mutuel. Notre direction est bicéphale.

La deuxième embûche à éviter, soit de s'identifier soi-même comme allié, souligne l'importance d'établir des relations à long terme basées sur des obligations de rendre des comptes et de ne jamais tenir pour acquise la confiance personnelle et politique que les non-Autochtones pourraient gagner des Autochtones au fil du temps » (Walia, 2012). Cela montre bien pourquoi un allié doit être désigné ou identifié comme allié par les Autochtones.

#### ***Participant(e) 4 :***

##### **Exemple d'une alliance en action**

Selon Gaa wii ji'i diyaang (2017), un collectif regroupant Autochtones et non-Autochtones qui œuvre pour la réconciliation à l'Université du Manitoba, il y a cinq façons pour les non-Autochtones de démontrer leur engagement à établir de nouvelles relations avec les Autochtones :

1. **Conscience** : être conscient que des injustices sociales existent et qu'elles trouvent leur origine dans les conditions sociales, économiques et historiques du colonialisme.
2. **Reconnaissance** : reconnaître sa position dans les rapports de force et les structures du pouvoir qui peuvent perpétuer ou corriger les injustices.
3. **Positionnement** : travailler pour s'ancrer solidement dans sa propre histoire culturelle et étudier son rapport avec le colonialisme.
4. **Obligation de rendre des comptes** : être disposé à s'engager dans des conversations difficiles portant sur la vérité et la réconciliation et reconnaître que ses erreurs et celles des autres font partie du processus d'apprentissage; ce sont, en fait, des occasions de grandir.
5. **Gestes incarnés** : pratiquer l'écoute active, étudier les structures et les actions coloniales passées et présentes en réfléchissant à l'alliance.

#### ***Participant(e) 5 :***

##### **Matière à réflexion**

*Nous vous invitons à réfléchir aux questions suivantes que vous pourrez aborder lorsque vous détenez le bâton de parole ou quand vous aurez quitté la rencontre aujourd'hui.*

***Pour les participants autochtones :***

1. Avez-vous déjà travaillé avec un allié?
2. Comment ces personnes ont-elles manifesté leur soutien à l'alliance?
3. Quels traits de caractère doit posséder un allié pour travailler avec des Autochtones?
4. Qu'avez-vous besoin des alliés pour travailler en solidarité avec eux?

***Participant(e) 6 :***

***Pour les participants non autochtones :***

1. Quels sont les obstacles qui vous empêchent de devenir un allié?
2. De quelles manières avez-vous profité de la colonisation?
3. Quelles sont les compétences et les stratégies que vous avez utilisées pour combattre le racisme à l'égard des Autochtones?
4. Par quels moyens précis pouvez-vous vous préparer à devenir un allié des peuples autochtones?

***Participant(e) 7 :***

***Pour tous les participants :***

1. Durant notre cercle de discussion, nous avons utilisé le terme « non autochtone ». Comment définissez-vous la notion de « personne non autochtone »? Est-ce que la définition s'applique aux colonisateurs? Qui est un colonisateur?
2. Que font les Canadiens pour réparer les séquelles durables héritées du système par les Autochtones?

***Animateur/animateur :***

Veillez maintenant lire la liste d'actions et en choisir une qui favorisera la réconciliation :

**ACTIONS À ENTREPRENDRE POUR FAVORISER LA RÉCONCILIATION  
(sur un plan individuel ou organisationnel)**

**Actions à titre individuel :**

1. Lire les 10 principes de réconciliation de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR).
2. Lire les Appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR).
3. Lire la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
4. Signer une pétition.

5. Faire un don.
6. Assister à une rencontre ou à un événement mis sur pied par une organisation autochtone.
7. Assister à un pow-wow, à une cérémonie de suerie ou à une autre cérémonie autochtone.
8. Participer à une manifestation militante.
9. S'inscrire comme bénévole à une activité de réconciliation comme la Journée nationale des Autochtones.
10. Demander aux Cercles de réconciliation ou à une autre organisation de préparer un exposé.
11. Se joindre à un groupe, par exemple les Cercles de Réconciliation.
12. Élever sa voix contre le racisme environnemental; par exemple, les pipelines construits sur des terres autochtones.
13. Contacter un politicien (fédéral, provincial ou municipal).
14. Contacter un autre représentant gouvernemental.
15. Écrire un article de journal, une lettre pour le courrier des lecteurs, un billet de blogue ou un article dans les médias sociaux.
16. Lire un livre sur l'histoire des Autochtones au Canada. Voici trois exemples :
  - Thomas King, *L'Indien malcommode*
  - Chelsea Vowel, *Indigenous Writes*
  - Richard Wagamese, *Cheval indien*
17. Reprendre contact avec des membres de votre famille autochtone que vous n'avez pas vus depuis plusieurs années.
18. Parler à un aîné de la possibilité d'obtenir un nom spirituel; ne pas oublier de lui apporter du tabac en signe de respect.
19. Parler à son employeur ou à son superviseur quant aux mesures à prendre sur la réconciliation.
20. Parler à l'enseignant de son enfant ou au directeur de l'école à propos des efforts en vue de la réconciliation à l'école.
21. Servir de mentor à une personne autochtone.
22. Former un groupe au sein de sa communauté pour appuyer des militants autochtones.
23. Prendre contact avec une organisation autochtone pour se renseigner sur ses activités et rencontrer des autochtones (p. ex. un centre d'amitié local).
24. Autres suggestions?

### **Actions à titre d'entreprise :**

1. Organiser un Cercle de réconciliation.
2. Demander à ses employé(e)s autochtones d'inviter les employé(e)s non autochtones à former un cercle.

3. Contacter la Commission des relations découlant des traités du Manitoba pour faire venir un représentant qui offrira une présentation gratuitement.
4. Contacter la Chambre de commerce autochtone.
5. En apprendre davantage sur le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, un programme de soutien du gouvernement fédéral pour l'emploi des Autochtones.
6. Se renseigner sur le Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council (CAMSC).
7. Entrer en contact avec un aîné ou un dirigeant autochtone pour savoir comment s'y prendre, ou contacter les Cercles de réconciliation.
8. Parrainer un événement autochtone.
9. Organiser une célébration ou un événement autochtone.
10. Proposer de nommer ou de renommer des sites en utilisant leurs noms autochtones initiaux.
11. Contacter une entreprise qui a réussi à créer un partenariat.
12. Contacter Indigenous Works à Saskatoon.
13. Contacter Working Warriors.
14. Inviter une personne autochtone à se joindre à un conseil d'administration auquel on siège.
15. Autres suggestions?

## Références et ressources

Bryce, P. H. *Report on the Indian schools of Manitoba and the North West Territories*, Ottawa, Services d'imprimerie du gouvernement canadien, 1907. Sur Internet : <http://peel.library.ualberta.ca/bibliography/3024.html>

CBC Radio. (2017, 2 juin). *Ottawa doctor who sounded alarm on residential schools remembered with exhibit*. CBC News. <http://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/peter-bryce-exhibit-ottawa-church-residential-schools-1.4142766>

Choudry, A., Hanley, J. & Shragge, E. (2012). *Organize!: Building from the Local for Global Justice*. Oakland, CA: PM Press. p. 240.

Commission de vérité et réconciliation. (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*. Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Gaa wii ji'i diyaang. (2017). *Terms of Reference*. Université du Manitoba.

Gehl, L. (s.d.). *Ally Bill of Responsibilities*. Consulté le 18 janvier 2017 : [http://www.lynngehl.com/uploads/5/0/0/4/5004954/ally\\_bill\\_of\\_responsibilities\\_poster.pdf](http://www.lynngehl.com/uploads/5/0/0/4/5004954/ally_bill_of_responsibilities_poster.pdf)

Groundwork for Change. (s.d.) <http://www.groundworkforchange.org/>

PeerNetBC. *Allyship 101* (s.d.) [http://www.peernetbc.com/wordpress2017/wp-content/uploads/allyship101\\_printer-friendly.pdf](http://www.peernetbc.com/wordpress2017/wp-content/uploads/allyship101_printer-friendly.pdf)

Ubokudom, D-A. (2017, 15 novembre). « UMSU encourages university to develop an Aboriginal language degree program ». *The Manitoban*. Campagne de réconciliation pour favoriser la vérité et la réconciliation sur le campus. <http://www.themanitoban.com/2017/11/umsu-encourages-university-develop-aboriginal-language-degree-program/32876/>

Van Dijk, T.A. (1992). « Discourse and the denial of racism ». *Discourse & Society*, vol. 3, No. 1, p. 87-118.

Walia, H. (2012). « Moving Beyond a Politics of Solidarity toward a Practice of Decolonization ». *Organize!: Building from the Local for Global Justice*, p. 240.

Wattam, J. (2016). *Dr. Peter Henderson Bryce: A Story of Courage*, Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada.

<https://fncaringsociety.com/sites/default/files/Dr.%20Peter%20Henderson%20Bryce%20Information%20Sheet.pdf>